

POUR LES TERRITOIRES
LE DÉPARTEMENT AGIT



Agriculture



Vie associative



Patrimoine



Culture



Accueil de loisirs



Sport



Environnement

GUIDE DES AIDES **DÉPARTEMENTALES** dédiées aux associations

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS SELON LEURS BESOINS

Chaque année, le Département apporte un soutien financier important aux associations du territoire (voir pages suivantes). Avec Asso71, il va encore plus loin.

Ce service départemental, lancé le 1^{er} septembre 2022, est entièrement dédié au monde associatif. Il propose de les accompagner là où ils en ont véritablement besoin. Le Département se positionne ainsi dans un rôle de coordination, d'impulsion et de conseil, en complémentarité des autres acteurs institutionnels ou de la société civile.

LES SERVICES PROPOSÉS par Asso71 aux associations

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Asso71 est à votre écoute par mail, téléphone ou rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 19h. Le service vous accompagne et/ou vous oriente vers le partenaire adapté.



SERVICE DE PROXIMITÉ

Asso71 se déplace sur tout le territoire lors de rendez-vous programmés ou de permanences.



ANIMATION DU RÉSEAU

Asso71 propose des ateliers de travail sur des thématiques identifiées, des tournées et des rendez-vous de territoire.



CENTRE DE RESSOURCES

Asso71 met à votre disposition, sur le site internet du Département, des outils contenant des préconisations, des astuces, des exemples et des fiches-clés afin de vous accompagner sur vos problématiques.

BÉNÉVOLAT

Asso71 soutient le développement du bénévolat en sensibilisant le grand public et en travaillant avec les associations pour renforcer leurs équipes.



CONTACT : Asso71

Service départemental des associations
Du lundi au vendredi, de 9h à 19h

03 85 37 67 37 - asso71@saoneetloire71.fr

LES AIDES DÉPARTEMENTALES POUR LES ASSOCIATIONS

Le Département de Saône-et-Loire aide les associations par le biais de subventions dans différents domaines, que ce soit le sport, la jeunesse, la culture, le patrimoine, l'insertion ou le développement durable. Voici l'ensemble des dispositifs départementaux existants ainsi que les services à contacter.

VIE ASSOCIATIVE

Fonds départemental d'aide à la vie associative locale (FDAVAL71)

Pour encourager la création de nouvelles associations et l'organisation de manifestations.

DEMANDE DE DOSSIER DE SUBVENTION À FAIRE AUPRÈS DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Plus d'infos :

fdaval@saoneetloire71.fr
03 85 39 76 62

SPORTS



Aide aux comités sportifs départementaux

Pour développer et promouvoir les disciplines dans le cadre d'une aide au fonctionnement ; et des projets dans le cadre d'une aide dédiée.

Aide aux clubs de sports collectifs ou individuels (compétition par équipe) évoluant dans un championnat national

Pour développer et promouvoir ces clubs dans le cadre d'une aide au fonctionnement ; et des projets dans le cadre d'une aide dédiée.

Aide à l'organisation de manifestations sportives

Pour les manifestations qualificatives à un niveau supérieur, permettant la délivrance de titres ou valorisant l'attractivité.

Aide aux sportifs et sportives de haut niveau du département (à déposer par leur club)

Pour soutenir et accompagner les athlètes licenciés en Saône-et-Loire, identifiés sur liste ministérielle ou réalisant une performance sportive exceptionnelle.

Aide au déplacement vers un événement sportif remarquable

Pour permettre à des licenciés d'assister à une manifestation ou compétition sportive d'envergure.

Aide aux écoles de sport

Pour soutenir les initiatives des clubs à destination des jeunes (actions éducatives, sociales...) dans le cadre d'une aide au fonctionnement.

Aide à l'équipement des comités sportifs et associations sportives

Pour soutenir l'achat de véhicules, de matériels sportifs et pédagogiques, de matériel audiovisuel, bureautique et informatique, d'équipements de protection et de sécurité...

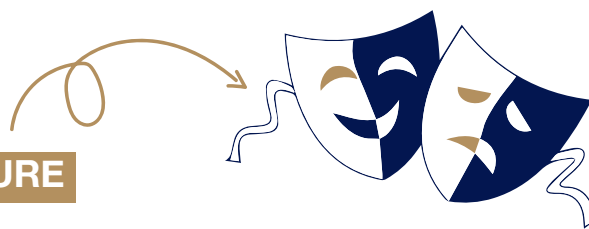
DEMANDE DE SUBVENTION SPORTIVE
À FAIRE EN LIGNE SUR saoneetloire71.fr



Plus d'infos :

direction-sport@saoneetloire71.fr

CULTURE



Aide à la création et à la reprise professionnelle de spectacle théâtral, chorégraphique, circassien, etc

Pour encourager la création et soutenir l'emploi des intermittents

Aide à la création et à la diffusion musicale

Pour soutenir les projets des ensembles musicaux implantés en Saône-et-Loire et favoriser les actions de diffusion.

Soutien aux petits lieux de diffusion en milieu rural

Pour favoriser l'accès de la population à une offre de qualité notamment en dehors des pôles urbains.

Aide à l'investissement culturel

Pour faciliter la mise en œuvre de projets culturels au bénéfice des territoires de Saône-et-Loire.

Fonds de soutien aux manifestations culturelles d'intérêt départemental

Pour contribuer au développement d'événements artistiques et festivals du territoire et à la diversité des formes d'expression

Aide au fonctionnement des établissements d'enseignement artistique

Pour démocratiser la pratique artistique et améliorer l'offre.

Aide au fonctionnement des écoles de musique

Pour soutenir les initiatives d'enseignement de la musique et favoriser une pratique de proximité.

Aide au fonctionnement des chœurs d'enfants

Pour soutenir les chœurs d'enfants structurés en dehors des établissements d'enseignement artistique.

Fonds d'intervention pédagogique

Pour aider les structures d'enseignement artistique à élargir et démocratiser leur offre

Fonds d'intervention artistique musique, danse, théâtre

Pour dynamiser la pratique amateur autour de projets d'envergure et/ou innovants



Plus d'infos :

03 85 20 55 71

dlpac@saoneetloire71.fr



PATRIMOINE

Aide aux actions de valorisation et d'animation du patrimoine (AVAP)

Pour contribuer à la conservation, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine de Saône-et-Loire sous toutes ses formes.

Aide à la restauration du patrimoine privé

Pour préserver le bâti ancien, rural et urbain.

Aide à la programmation des musées publics

Pour soutenir la programmation d'expositions temporaires par les musées de Saône-et-Loire

Aide à l'investissement culturel des territoires

Faciliter la mise en œuvre de projets culturels au bénéfice des territoires de Saône-et-Loire, particulièrement en milieu rural avec une aide à l'investissement.



Plus d'infos :

03 85 21 03 77

patrimoineculturel@saoneetloire71.fr



AGRICULTURE

Actions en faveur de l'agriculture

Pour participer au financement des manifestations, expositions, concours... qui s'inscrivent dans une dynamique porteuse pour le secteur agricole.

Aide en soutien aux manifestations de la filière équine

Pour aider les opérations ponctuelles (manifestation, exposition, concours...) dont l'action s'inscrit dans une dynamique porteuse pour la filière équine en lien avec l'élevage équin.



Plus d'infos :

03 85 39 57 74

prm@saoneetloire71.fr



ENVIRONNEMENT

Le « Chèque-arbre 71 »

Pour soutenir les projets de plantations d'arbres, d'arbustes et de haies bocagères.

03 85 39 56 72 - dat@saoneetloire71.fr

Aide « Tous à vélo »

Pour soutenir les associations développant de nouveaux services vélo et participer au financement d'équipements vélo.

03 85 39 55 00 - dri@saoneetloire71.fr



MAIS AUSSI

Accueil de loisirs

Soutenir les structures sans hébergement développant des activités de loisirs pour les jeunes, pendant les vacances scolaires et les mercredis.

03 85 39 76 57 - prm.alsh@saoneetloire71.fr

Retrouvez l'ensemble des aides départementales pour les associations sur le site Internet du Département



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT